

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt deux

Le 12 décembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 1^{er} décembre 2022

Date d'affichage 1^{er} décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 27
Votants 33

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Etienne DOREY, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Virginie DALY, Marc DURAN, Jean-Paul GAUCHARD, Aurélie TRAORE, Allan BERTU, Jean-Claude ESTIENNE et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Jean-Pierre BOUILLON, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP et **avaient respectivement donné pouvoir à :** Jean-Pierre BOUILLON, Thierry RENOUF, Philippe GIRONDEL, Martine LHERMENIER, Nadège GRUDE et Aurélie TRAORE.

Absents excusés : Jean-Pierre BOUILLON, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP.

Secrétaire de séance : Aurélie TRAORE et Philippe GIRONDEL.

N° 2022-108 – CIRCUIT « PROMENADES ET PATRIMOINES » – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Depuis 2018, deux collectifs d'habitants basés à Fleury-sur-Orne et IFS ont souhaité mettre à profit leurs nombreuses recherches et collectes d'informations sur l'histoire des deux villes afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre. Soutenus et accompagnés par les deux communes, ils ont fait émerger un projet de parcours de valorisation du patrimoine sous la forme de 24 panneaux d'interprétation, alliant contenus historiques et iconographiques, répartis sur le territoire des deux villes : 12 panneaux à Fleury-sur-Orne et 12 panneaux à IFS.

Ce circuit souhaite mettre en valeur la richesse historique de ces communes, avec le double objectif de faire découvrir aux habitants l'histoire de leurs villes et de développer la capacité d'attractivité touristique de ces territoires limitrophes de Caen. Les différents points d'intérêt jalonnant le parcours auront à cœur de valoriser plusieurs facettes de l'histoire et du patrimoine de ces deux communes : histoire de la ruralité, patrimoine industriel, archéologie, espaces naturels, etc. Outre la conception et la réalisation des 24 panneaux, un dépliant papier détaillant le circuit sur une carte sera également édité.

Sur le plan culturel, les Villes d'IFS et de Fleury-sur-Orne œuvrent déjà ensemble en faveur de l'accès des habitants à une programmation de qualité, comme en témoigne la saison culturelle estivale commune, « L'été sur un plateau ». Les deux collectivités souhaitent renforcer ce lien en soutenant ce projet transversal qui reflète une véritable dynamique de territoire.

Dans le cadre de la mise en place de ce projet en 2023, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des partenaires institutionnels afin d'obtenir un soutien financier lié à cette action.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 7 décembre 2022 ;

CONSIDERANT la création d'un circuit d'interprétation du patrimoine sur les communes d'Ifs et de Fleury-sur-Orne en 2023 ;

CONSIDERANT l'accompagnement par les Villes de Fleury-sur-Orne et d'Ifs des deux collectifs d'habitants spécialisés dans l'histoire des communes qui sont à l'origine du projet ;

CONSIDERANT la dimension collective de la construction de ce projet associant deux communes de la communauté urbaine de Caen la mer ;

CONSIDERANT la valorisation de contenus informationnels à vocation historique et touristique ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des partenaires potentiels tels que le Département du Calvados et la communauté urbaine de Caen la mer et à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 12 décembre 2022

Le Maire,

Michel PATARD-LEG



Rendue exécutoire le : 14/12/2022

Affichée le : 13/12/2022

Acte à classer

2022-108

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-14T09-17-40.00 (MI241878488)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20221214-2022-108-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Circuit " Promenades et patrimoines " - Demande de subventions auprès des partenaires institutionnels

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Sollicitées par les collectivités

Acte : [2022-108 - Circuit Promenades et patrimoines - Demande de subventions auprès des partenaires institutionnels.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 14/12/22 à 09:17

Par LELONG EMILIE

Transmis

Date 14/12/22 à 09:17

Par LELONG EMILIE

Accusé de réception

Date 14/12/22 à 09:22